

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

# PERMANENCES PSY-EN



*(Rendez-vous au bureau des surveillants)*



*(Rendez-vous au 03 28 60 27 30)*

Mme Pilard



Mardi de 14h à 18h  
Jeudi de 14h à 18h

Mardi matin et  
Vendredi après-midi

Mme  
Vandenbussche



Lundi de 9h à 12h  
et de 13h à 18h

Mercredi matin et  
après-midi

# Le calendrier 2023 en 3 étapes

**Début Nov. 2022 > Janvier 2023**

Je m'informe  
et découvre les formations

1

**18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023**  
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 6 Avril 2023  
Je finalise mon dossier

2

**1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023**

Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 9 Mars 2023 :  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

- **Prendre connaissance du calendrier 2023**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- **Echanger au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur** : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- **Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 18 janvier 2023** et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux** en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr **et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**

# 1

## Début Nov. 2022 > Janvier 2023 Je m'informe et découvre les formations

### DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



### DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*



### 20 DÉCEMBRE

**Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :**

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023** : **plus de 21000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de scolarité.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?  
Plus de 7500 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr)

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

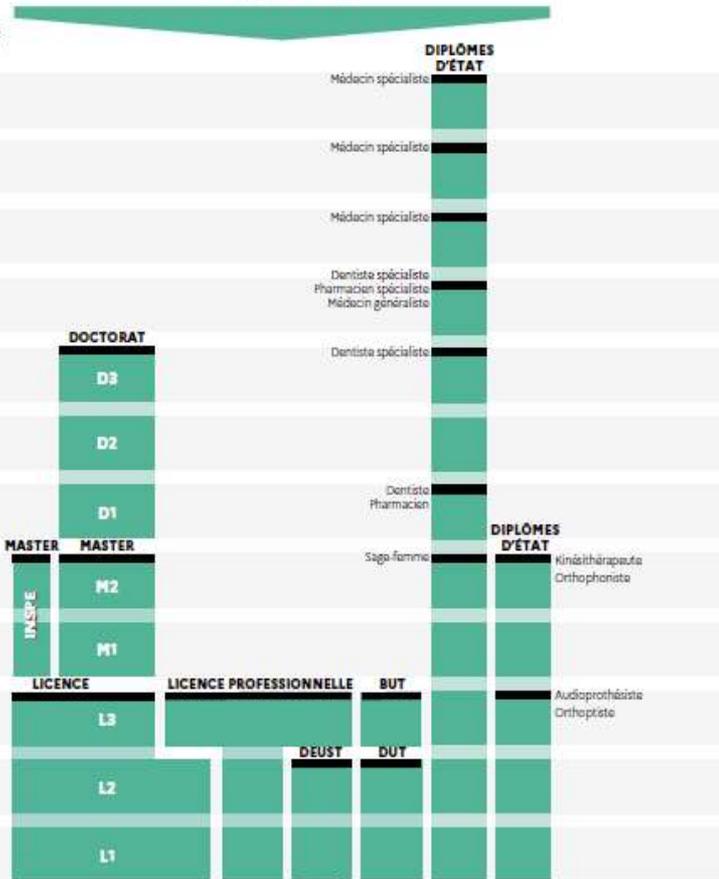
## UNIVERSITÉ

## ÉCOLES SPÉCIALISÉES

## LYCÉE

## GRANDES ÉCOLES

Nombre années études



### DIPLOMES D'ÉTAT

Médecin spécialiste  
Médecin spécialiste  
Médecin spécialiste  
Dentiste spécialiste  
Pharmacien spécialiste  
Médecin généraliste  
Dentiste spécialiste

### DIPLOMES D'ÉTAT

Sage-femme  
Dentiste  
Pharmacien

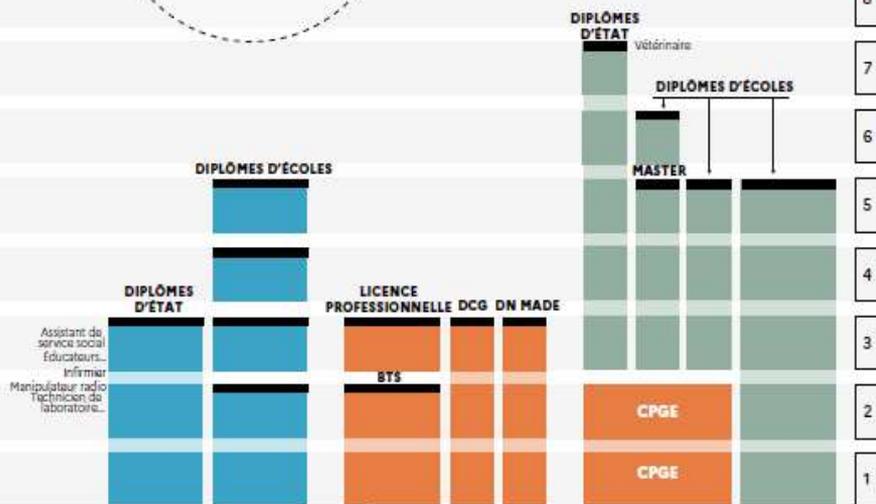
Kinésithérapeute  
Orthophoniste

Audioprothésiste  
Orthoptiste

Nombre d'années d'études



**IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES**



### DIPLOMES D'ÉTAT

Vétérinaire

### DIPLOMES D'ÉCOLES

Vétérinaire

LE SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

## Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport et certaines licences spécifiques...
- **Des formations en apprentissage**
- **Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé ), la nature de la formation (sélective /non sélective), les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études...

*\*Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact directement avec les établissements*

# Focus sur les formations en apprentissage

7 500 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...

**Être étudiant apprenti c'est :**

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

**L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

**Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

# LE BON REFLEXE : S'INFORMER, SE RENSEIGNER



## Live Parcoursup :

Programme à retrouver sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

## Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

## Echanger avec les formations

*(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)*

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons virtuels avec conférences thématiques

## Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

*(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil Parcoursup)*

# Dates à retenir...

## Immersion ULCO :

Possibilité de découvrir une ou plusieurs formations à l'université du littoral du **13 au 17 février 2023** : inscrivez-vous !

**Le 28 janvier 2023** : Lycées

**Le 4 février 2023** : Universités IUT, Ecoles...

**Salon de l'étudiant : Lille**  
19, 20 et 21 janvier 2023

⇒ **Infos à retrouver sur Parcoursup**

⇒ **Rubrique :**



Découvrir la  
formation et ses  
caractéristiques



- Portes ouvertes
- Immersions
- Détail de la formation
- ...

## Des outils pour préparer votre projet d'orientation

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Éducation  
Supérieure  
Région  
Normandie

**onisep**  
**TERMINALES**  
2022/2023

5 étapes pour mon parcours  
vers l'enseignement supérieur

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

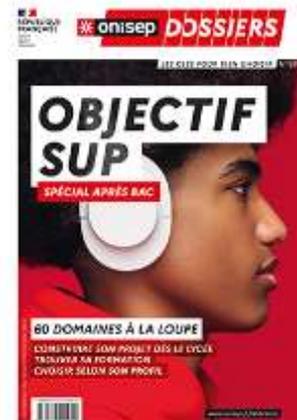
J'explore les possibles  
J découvre les formations et les parcours  
J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix  
Je souhaite en parler  
Je prépare mon entrée dans le supérieur

10 conseils pour s'orienter  
Que faire après le bac ?  
Info Adresses

**Terminales 2022-2023.fr :**  
Retrouvez toutes les informations  
sélectionnées par l'Onisep sur les  
filières, les formations, les métiers...

**S'INFORMER :** ENT  
Lycée Jean Bart → Mes  
applis → Onisep FOLIOS

Information de l'espace  
Mon espace de formation  
Parcours  
Discuter  
Type de fiche  
Onisep FOLIOS



## Rechercher des formations sur Parcoursup.fr

Rechercher une formation par mots-clés

cpge mpai lycée jean bart

Taux d'accès par type de bac ?

Général

Résultats pour : cpge, mpai, lycée, jean, bart

### Filtres

Effacer les filtres

Types d'établissement

Publics (1)

Apprentissage

Formations hors apprentissage (1)

Types de formation

CPGE (1)

1 formation correspond personnel à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par : Nom d'établissement (de A à Z)

Public

Lycée Jean Bart (Dunkerque - 59)

CPGE - MPSI

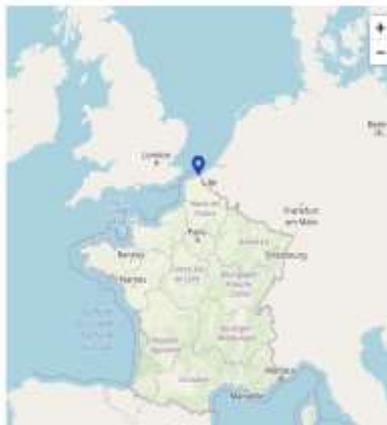
12

Établissements avec internat pour filles et garçons

TAUX D'ACCÈS : 88 %

Voir la formation

Formations similaires



Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations ...)

**Un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région**

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Une vidéo pratique visible sur **Parcoursup.fr** pour vous aider : [Comment rechercher une formation sur Parcoursup ?](#)

# 2

## 18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jedi 9 mars 2023** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

*2<sup>e</sup> conseil de classe*: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup](#) pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

## S'inscrire sur Parcoursup

**>Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

**Important :** renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

**>L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : **vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.** Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

## Formuler des vœux sur Parcoursup

- **Jusqu'à 10 vœux** et **10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage** (📌 *Info + : Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage*)
- **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux (**PMF = Projet Motivé de Formation**). Il est accompagné par son professeur principal
- **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil Parcoursup** : *diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne).*

## Focus sur les vœux multiples (1/3)

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BUT « Techniques de commercialisation » qui regroupe toutes les formations de BUT TC à l'échelle nationale).
- **Un vœu multiple compte pour 1 vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

➤ **Info + :**

*\*Nombre de sous-vœux limité à 10 par vœu multiple pour chaque spécialité, mention, ou voie de BTS, BUT, DNMADE, DCG, CPGE, EFTS, DNA. ▲limite de 20 sous-vœux au total▲*

*\*Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les Licences*

### \*Formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

➤ **IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

▲ *Pour ces 4 formations : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière* ▲

➤ **Ecoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

➤ **Réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

➤ **PASS parcours spécifiques « accès santé » en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

➤ **Concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Focus sur les vœux multiples : exemples (3/3)

### ➤ Vous demandez un BUT « Mesures physiques » dans 7 établissements différents :

⇒ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le BUT) et 7 sous-vœux (les établissements IUT) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

### ➤ Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) d'une région propose 3 instituts. Vous demandez deux instituts au sein de ce regroupement :

⇒ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le regroupement d'IFSI) et 2 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

**A noter** : Rassurez-vous... dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

**\*Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)** : Il n'y a pas de secteur géographique

**\*Pour les formations non-sélectives (Licences, PPPE, PASS)**

> Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors

> Le secteur géographique (généralement l'académie) s'applique quand les formations sont très demandées et ne peuvent accueillir tous les candidats ayant fait une demande

→ pourcentage maximum de candidats hors secteur géographique fixé par le recteur.

**\*Conseil** : il est recommandé à un candidat qui souhaiterait faire un vœu dans une licence très demandée située hors de son secteur de formuler un autre vœu pour la même mention de licence si elle est proposée dans son académie

**\*Info +** : Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence **qui n'est pas dispensée** dans leur académie de résidence

**Date limite pour formuler vos vœux**

**> Jeudi 9 mars 2023**

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

## Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

### ➤ Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaires en ligne pour les Licences de Sciences, Droit, STAPS, les IFSI...)
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

### ➤ Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le jeudi 6 avril 2023 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation**



## Le projet motivé de formation

Un projet de formation motivé pour chaque vœu dans lequel le candidat fait connaître :

- **Sa motivation, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater pour cette formation en particulier. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

**Le projet de formation motivé** est personnel. Renseignez-le, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier.

***A noter :** pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature*

## La rubrique « Préférence et autres projets »

➤ Rubrique obligatoire en 2 parties où le candidat indique :

⇒ ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1<sup>er</sup> juin.

⇒ s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**A noter** : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

## La rubrique « Activités et centres d'intérêts »

➤ Rubrique facultative où le candidat :

⇒ **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extrascolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)

⇒ un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, expériences d'encadrement ou d'animation, engagement associatif, cordées de la réussite etc...

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Jeudi 6 avril 2023**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

- **le projet de formation motivé**
- **les pièces complémentaires**
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt**
- **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes, internationales ou bi-bac) **ou votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

## Les principes de l'admission

➤ **Les modalités de l'examen des vœux sont affichées aux candidats**

➤ **Formations sélectives (CPGE, BUT, BTS, Ecoles, IFSI...)**

- L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.

➤ **Formations non sélectives (Licences, PPPE et PASS)**

- Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil**

- Si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, **la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer**

- L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

# 3

1<sup>er</sup> Juin 2023 > 13 Juillet 2023

## Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.  
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.  
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

### JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.  
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

### JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

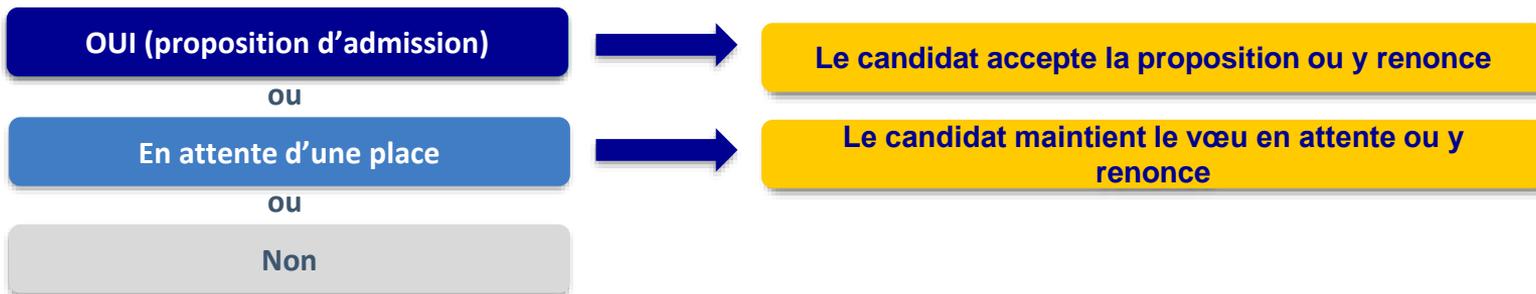
### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

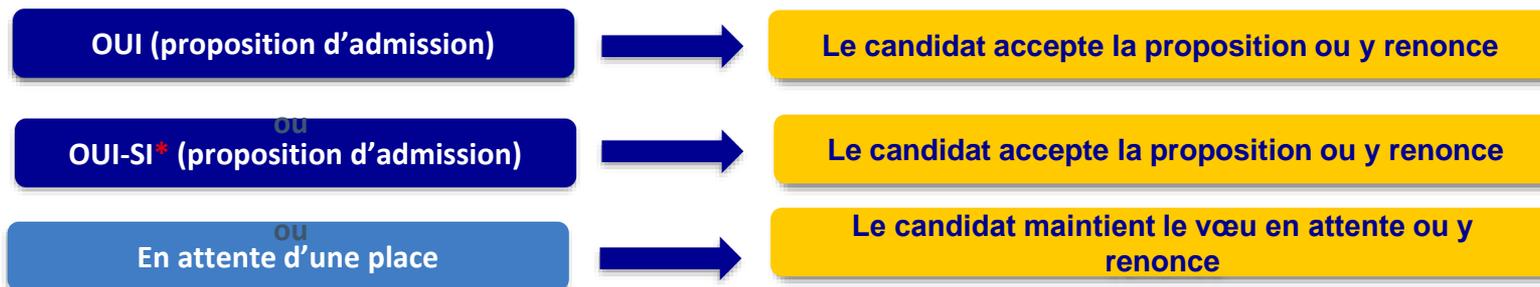


# Les réponses des formations et les choix des candidats

## > Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



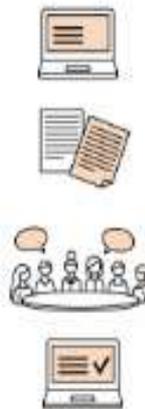
## > Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

## Au moins une proposition pour 95 % des bacheliers

Bacheliers ayant reçu au moins une proposition, en %	Nombre moyen de propositions reçues	Bacheliers qui ont reçu une proposition le premier jour, en %
--	-------------------------------------	---



Source : Parcoursup campagne 2022  
Traitement SIES.

## L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

→ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 1er juin, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Charlotte	1er juin : réponses des établissements	Réponses de Charlotte le 2 juin	
CPGE « A »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 5 juin	Renonce	<p>Elle accepte la proposition d'admission en BUT « F »</p> <p>Elle maintient deux vœux en attente : BUT « B » et BUT « G »</p> <p>Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et Licence « E »</p> <p>Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »</p> <p>➤ La procédure continue</p>
BTS « B »	En attente d'une place	Maintient	
Licence « C »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 5 juin	Renonce	
CPGE « D »	NON		
Licence « E »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 5 juin	Renonce	
BUT « F »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 5 juin	Accepte	
BUT « G »	En attente d'une place	Maintient	
CPGE « H »	En attente d'une place	Renonce	

**On ne peut accepter qu'une seule proposition d'admission**

**Du 1er au 5 juin = 5 jours pour répondre (J+4)**

- Le 5 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente :

Etat des vœux de Charlotte  
au 2 juin

BTS « B »

En attente d'une place

BUT « F »

OUI (proposition d'admission)

BUT « G »

En attente d'une place

Charlotte reçoit une nouvelle  
réponse le 5 juin

OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 8 juin

6 juin : réponses de  
Charlotte

Renonce

Renonce

Accepte

Charlotte  
s'inscrit en  
BUT « G »

- Charlotte accepte la proposition d'admission au BUT « G ».
- Elle renonce donc au BUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT « G » une fois les résultats du bac connus.

**A partir du 2 juin = 4 jours pour répondre (J+3)**

Entre le 18 janvier  
et le 15 mai

# Je me prépare à la vie étudiante



## Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant mon dossier étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) du 18 janvier au 15 mai 2023.

### → Bourse

- 1<sup>re</sup> mensualité versée avant le 30 août 2023.
- Versement des bourses : avant le 5 de chaque mois. Je peux calculer dès à présent mes droits à la bourse via [simulateur.lescrous.fr](https://simulateur.lescrous.fr)

### → Logement en résidence universitaire

- **Mal** : Je cherche un logement sur [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)
- **De mi-juin à mi-juillet** : je fais mes demandes (jusqu'à quatre choix possibles) et je reçois mes réponses.
- **De mi-juillet et jusqu'à fin septembre** : si mes demandes ne sont pas satisfaites, je peux en refaire au fil de l'eau.

les Crous



## Santé

Je suis automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.



Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante : [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)

Pour toute question, je consulte la [FAQ](#) sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)

## S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE



## TROUVER UN LOGEMENT



## ♥ CVEC - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit acquiescer de la CVEC pour s'inscrire dans son établissement. L'abonnement CVEC sera réglé pour financer votre inscription.

La procédure d'acquiescement, qui permet au étudiant de bénéficier de la CVEC en parallèle de sa inscription, pour les inscriptions pour l'année universitaire 2020-2021, est modifiée depuis le 4 mai 2020.

Pour rappel, il est conseillé de procéder l'acquiescement de la CVEC en parallèle de la finalisation de votre inscription dans un établissement initiale et après avoir reçu la confirmation et l'admission de l'établissement qui délivre cette formation.

Nous prions par à vous solliciter de la CVEC si vous êtes inscrit.

- à une formation initiale par les établissements de second degré (y compris les BTS)
- à une formation continue

**A télécharger :**



**GUIDE DE L'ÉTUDIANT**

2023 / 2024

## L'inscription administrative dans la formation choisie

- Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.
- **directement auprès de l'établissement choisi** et non sur Parcoursup.
- **Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**
  - ⇒ indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
  - ⇒ **Respecter la date limite .**
  - ⇒ Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

## Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070**  
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils